

CONVOCATION

L'Assemblée primaire municipale est convoquée

le lundi 15 décembre 2025
à 19h00
à la salle polyvalente de Troistorrents

ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée primaire municipale du 16 juin 2025**
- 2. Règlement communal sur les eaux à évacuer : présentation et approbation**
- 3. Présentation du plan financier quadriennal 2026-2029**
- 4. Budget de l'exercice 2026 de la Municipalité : présentation et approbation**
- 5. Divers**

L'Administration communale

En conformité aux art. 14 et 15 de la loi sur les communes du 5 février 2004 (LCo), le procès-verbal de l'Assemblée primaire municipale du 16 juin 2025, les budgets de l'exercice 2026, le règlement communal sur les eaux à évacuer et l'ensemble des documents y relatifs peuvent être consultés au Greffe municipal, dès le jour de la présente publication jusqu'à la réunion de l'Assemblée. Ils sont également publiés sur le site internet communal : www.troistorrents.ch.